

UNSS
2017

Formation du comité directeur de l'Association Sportive

Du district « pilote » à la mise en
œuvre nationale en UNSS

Préambule

Partir d'une expérimentation mise en place dans une association sportive puis dans un district, telle est l'une des méthodes pertinentes pour assurer une propagation positive de « ce qui marche » sur l'ensemble du territoire national.

Le comité directeur, point d'appui stratégique

Le comité directeur, organe de décision, est central dans la vie d'une association. C'est l'engagement de ses membres qui lui confère sa dynamique. De temps en temps réduit à sa portion congrue, le comité directeur est pourtant le cœur des décisions et des impulsions stratégiques de la vie associative. Lorsqu'il est constitué des différents acteurs et notamment des élèves, ces derniers découvrent, lors des assemblées générales l'existence d'un budget, d'un calendrier, de votes, de projets. Sauf, s'ils ont déjà pris part à des assemblées générales, ils sont pour la plupart plutôt spectateurs qu'acteurs. Aucune formation en amont de ces assemblées générales ne sont mises en place pour les aider à être force de proposition.

L'association sportive scolaire

L'association sportive scolaire, association loi 1901, est présidée de droit par le chef d'établissement. Elle doit être déclarée en préfecture et détenir un numéro SIRET. Tout changement de la composition du comité directeur doit être signalé à la préfecture.

Le projet d'une AS qui devient un projet du district

Marie ROUSSEAU, professeur d'EPS au lycée des métiers Guillaume TIREL à Paris et coordonnatrice de district, a pris le temps de proposer, mettre en œuvre et ajuster un protocole de formation favorisant l'apprentissage de la responsabilité au sein du comité directeur et l'engagement au sein d'une association loi 1901. Pendant plusieurs années, l'équipe EPS a proposé cette formation dans son AS. Pour l'année 2016-2017, le projet s'est étendu au district des lycées sud de Paris. Depuis une dizaine d'années, 12 lycées du district ont mutualisé leurs moyens humains et matériels dans le but de développer leurs AS. Ils se lancent désormais dans ce projet éducatif et citoyen qui a pour objectif de rendre les élèves du comité directeur de l'AS, acteurs de la vie du lycée. Ce projet s'intègre à la thématique nationale :

« La valeur éducative du sport scolaire, un atout pour réussir ».

Il s'articule autour de trois temps forts dans l'année, trois phases distinctes et complémentaires qui visent à intégrer les jeunes dans une dynamique d'engagement sur l'année scolaire :

1	Journée nationale du sport scolaire dans l'AS	Fin septembre
2	Séminaire du comité directeur de l'AS	Début octobre
3	Ambassadeur de l'AS & implication dans les actions de l'UNSS	Année scolaire

1	Journée nationale du sport scolaire dans l'AS Les 12 comités directeurs sont organisateurs de l'événement et en charge de sa communication au sein de chaque établissement
2	Séminaire du comité directeur de l'AS Un séjour sportif et réflexif délocalisé : échanges et débats avec un directeur régional de l'UNSS, les élèves d'un autre comité directeur et/ou une association locale en relation avec le futur métier des élèves.
3	Ambassadeur de l'AS & implication dans les actions de l'UNSS Promouvoir l'AS et participer à l'organisation des grands événements de l'UNSS tout au long de l'année. 1) Apprendre la responsabilité au sein du comité directeur en étant partie prenante dans l'organisation de la vie de l'AS (journée portes ouvertes, animation des rencontres sportives, devenir jeune officiel...) 2) Connaître le fonctionnement d'une association loi 1901, les rôles et les responsabilités de chacun. Apprendre à mener à bien un projet au sein de l'association sportive et être force de proposition. Travailler sur l'engagement bénévole. 3) Rayonner par la prise de responsabilité au sein de l'AS sur la vie de l'établissement en devenant par exemple délégué de classe, membre du CVL et/ou du CA ou à l'initiative d'actions au sein de la maison des lycéens. Le but étant que les élèves deviennent de véritables acteurs au sein du lycée et dans leur scolarité. 4) Développer la pratique sportive des autres élèves en s'appuyant sur le dynamisme des élèves du comité directeur. Le comité directeur étant constitué d'élèves de chaque niveau de classe et de chaque division, ils peuvent à la fois représenter leurs camarades et devenir auprès d'eux de véritables ambassadeurs de leur association sportive.

Déroulement du projet dans l'AS Guillaume TIREL

La journée nationale du sport scolaire

Le matin : les élèves des comités directeurs qui participent à l'événement pourront se rendre sur le lieu où se déroule la journée nationale de l'UNSS Paris et intégrer le staff de l'organisation (accueil des groupes, co-animation des pratiques sportives, gestion du buffet d'accueil) ou aider à l'installation du gymnase Alice Milliat, lieu de présentation des activités du collectif Luxembourg-Butte aux cailles.

De 11h30 à 13h30 : au sein de chacune des AS, les élèves des comités directeurs qui participent à l'événement pourront présenter l'association sportive du lycée à leurs camarades au self de la demi-pension : affichage des photos des événements de l'année passée, présentation de l'AS à l'aide du power point du collectif, présentation des créneaux de pratique, distribution des feuilles d'inscription, réponse aux questions des élèves.

L'après-midi : les élèves des comités directeurs qui participent à l'événement pourront encadrer les 9 activités proposées par le collectif au gymnase Alice Milliat, accueillir environ 700 élèves et aider au rangement.

Le séminaire du comité directeur

Durée et période du séminaire : 3 jours lors de la première semaine d'octobre

Public concerné :

Président d'AS, vice-président d'AS élève et vice-président parent, professeurs EPS (trésorier et secrétaire) et élèves du comité directeur, CPE.

Destination : Pays Basque

Rencontres et débats avec un comité directeur de la région :

Qu'est-ce qu'une association, qu'est-ce qu'être bénévole ?

Travail sur la prise de responsabilité : comment monter un projet au sein de l'AS ?

Quels projets peuvent être mis en œuvre pour dynamiser nos AS ?

Rencontre et débats avec une association régionale:

Comment se crée et comment vit une association loi 1901 ?

Pratique sportive locale encadrée par les enseignants d'EPS :

VTT, randonnée, surf ou escalade.

Les ambassadeurs de l'AS

Tout au long de l'année, les membres du comité directeur sont les référents pour tous les élèves du lycée. Ils gèrent le panneau d'information de l'AS, animent la journée portes ouvertes du lycée pour le stand AS et participent à l'organisation des grands événements de l'UNSS (cross, journée « changeons de regard », championnats de France de badminton, challenge nature)

Détails du séminaire

Déplacements	Minibus des lycées et location de minibus
Hébergement	Auberge de jeunesse
Financement	Subvention UNSS Paris, subvention du district lycées sud, trésorerie de l'AS et participation des familles si besoin

Contact

Le collectif Luxembourg-butte aux cailles 237, Boulevard Raspail 75014 PARIS

Tél. : 01-44-84-19-00 Fax : 01-44-84-19-49

Coordonnatrice du collectif : Marie.rousseau@ac-paris.fr

Éléments clefs qui ont permis de lancer cette dynamique de formation du comité directeur au sein du district

Sensibilisation des présidents d'AS, chefs d'établissement

Nous avons organisé une soirée des présidents d'AS au lycée Hôtelier. Les bureaux des 12 établissements ont été invités. Au cours de cette soirée, nous avons présenté pour chaque « centre d'entraînement », le taux de fréquentation, ses animations, ses formations et ses résultats. Les enseignants comme les chefs d'établissement ont pu également mettre en avant leurs besoins, leurs difficultés, et leurs projets pour le fonctionnement de ce collectif.

La perception de la plus-value de l'engagement des élèves et les apports de solutions par chaque établissement (installations, déplacements, liberté du mercredi après-midi...) constituaient l'objectif principal vis-à-vis des chefs d'établissement. Réunir les bureaux d'AS est un point d'appui pour construire la formation des comités directeurs : choix des contenus (en fonction des besoins exprimés), des intervenants (présidents d'as, parents élus, CPE ou autres personnes formées dans les établissements), des lieux, des partenariats et du financement.

Les mois décisifs : septembre & octobre

- 1- Convoquer l'assemblée générale dès les premières semaines de démarrage de l'AS afin d'élire rapidement le comité directeur.

La constitution du comité directeur est importante : solliciter des élèves de toutes les formations proposées dans l'établissement et des élèves de tous les niveaux de classe afin d'obtenir une représentativité de chacun mais également afin d'assurer une pérennité dans les projets et les actions.

- 2- La journée nationale du sport scolaire, que nous avons volontairement organisée à destination des primo-arrivants, sera encadrée par le comité directeur et les élèves engagés dans l'AS l'année précédente.
- 3- Le séminaire des comités directeurs qui aura lieu au cours du premier trimestre afin que les actions proposées puissent être mises en place.